CH PRIVAS CESU 07

# Catalogue de formations

2025

## Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence de l'Ardèche

cesu07@ch-privas.fr
04.27.61.70.38

http://
www.cesu07.fr

QUALITIA

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

# Catalogue des formations CESU 07

## *Sommaire*

## Gestes et Soins d'Urgence


- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1 - AFGSU 1 **Page 5**
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 - AFGSU 2 **Page 7**
- Réactualisation de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'urgence - AFGSU Réactualisation **Page 9**


## Situations Sanitaires Exceptionnelles


- AFGSU SSE Annexes 3, 4 et 5 (NOVI, AMAVI, Damage Control) **Page 11**
- AFGSU SSE Annexes 7, 8 et 9 (NRBC) **Page 13**


## Ateliers médicaux/paramédicaux


- Atelier obstétrique niveau 1 : Prise en charge des accouchements inopinés eutociques et soins au nouveau né **Page 15**
- Atelier gestes : Gestes techniques préhospitaliers **Page 17**


## Formation en pédagogie


- Formation de Formateurs aux GSU **Page 19**
- Réactualisation de la formation de formateurs aux GSU **Page 21**

# Simulations en santé


- Simulations de Situations d'Urgence en centre de simulation **Page 23**
- Simulation de Situation d'Urgence IN-SITU **Page 25**


# Régulation médicale


- Atelier écoutes de bandes régulées **Page 27**
- Atelier Gestes Guidés par Téléphone **Page 29**


# Urgences / Préhospitalier


- Infirmier(e) Organisateur(trice) de l'Accueil - IOA **Page 31**
- Formation Initiale Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée - FI UMH-P **Page 33**

# Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## *Niveau 1*

14h sur 2 jours

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Pré-requis

Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

## Objectifs pédagogiques

1. Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
2. Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

## Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année

## Références règlementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

## Contenu de la formation

- **Module 1 : Urgences vitales (6 heures)**

Formation pratique sur la protection, l'alerte, la gestion des arrêts cardiaques (RCP, DAE), des obstructions des voies aériennes, et des hémorragies.

- **Module 2 : Urgences potentielles (4h30)**

Reconnaissance des signes de gravité (malaises, traumatismes, brûlures), gestes adaptés, transmissions avec le SAMU.

- **Module 3 : Urgences collectives et SSE (3h30)**

Sensibilisation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) et aux risques collectifs.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

## Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

# Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## *Niveau 2*

21h sur 3 jours

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Pré-requis

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de de ces professions de santé ;
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnement éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation ;
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation ;
- Assistants médicaux ;
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale ;
- Auxiliaires ambulanciers.

## Objectifs pédagogiques

1. Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.
2. Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

## Références règlementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

## Contenu de la formation

- **Module 1 : Urgences vitales (7 heures)**

Identification des dangers immédiats et mise en œuvre de protections. Alerte des secours et transmission des informations. Gestion des arrêts cardiaques (RCP, DAE), des inconsciences, des obstructions des voies aériennes, et des hémorragies.

- **Module 2 : Urgences potentielles (7 heures)**

Reconnaissance des signes de gravité (malaises, brûlures, traumatismes). Réalisation des gestes adaptés et transmission d'un bilan au SAMU. Application des mesures d'hygiène et respect des consignes sanitaires.

- **Module 3 : Urgences collectives et SSE (7 heures)**

Sensibilisation aux risques NRBC-E et principes de décontamination d'urgence. Introduction au dispositif ORSAN/ORSEC et techniques de « damage control ». Gestion médico-psychologique des victimes et coordination en cas d'afflux massif de blessés.

AFGSU niveau 2

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

## Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année

## Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

# Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## *Réactualisation*

7h sur 1 jour

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Pré-requis

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de de ces professions de santé ;
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnement éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation ;
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation
- Assistants médicaux ;
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale ;
- Auxiliaires ambulanciers.
- Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

**Titulaires de l'AFGSU depuis moins de 4 ans**

## Objectifs pédagogiques

1. Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.
2. Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

## Références règlementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

## Contenu de la formation

- **Module 1 : Urgences vitales**

Identification des dangers immédiats et mise en œuvre de protections. Alerte des secours et transmission des informations. Gestion des arrêts cardiaques (RCP, DAE), des inconsciences, des obstructions des voies aériennes, et des hémorragies.

- **Module 2 : Urgences potentielles**

Reconnaissance des signes de gravité (malaises, brûlures, traumatismes). Réalisation des gestes adaptés et transmission d'un bilan au SAMU. Application des mesures d'hygiène et respect des consignes sanitaires.

- **Module 3 : Urgences collectives et SSE**

Sensibilisation aux risques NRBC-E et principes de décontamination d'urgence. Introduction au dispositif ORSAN/ORSEC et techniques de « damage control ». Gestion médico-psychologique des victimes et coordination en cas d'afflux massif de blessés.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

## Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation.
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation.
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année.

## Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

# Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## *Annexes SSE 3, 4 et 5*

14h sur 2 jours

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Pré-requis

- Professionnels titulaires de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité

## Références règlementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

## Objectifs pédagogiques

- **Annexe 3 - Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier :** Comprendre l'organisation et les principes de gestion des urgences collectives (ORSEC NOVI, triage, prise en charge des blessés, traçabilité, et soutien psychologique).
- **Annexe 4 - Prise en charge d'un afflux massif de victimes en établissement de santé :** Maîtriser l'organisation de l'accueil et du triage des blessés en contexte hospitalier, les rôles des différents acteurs, et les modalités de traçabilité et de soutien psychologique.
- **Annexe 5 - Stratégie médicale de Damage Control** : Connaître et appliquer les principes du triage, des techniques de "damage control," et des étapes du parcours de soins des blessés graves, tout en assurant traçabilité et accompagnement psychologique.

## Contenu de la formation

**Annexe 3 : Urgences collectives en pré-hospitalier**

- Organisation et gestion (ORSEC NOVI, ORSAN, SAMU, SMUR, CUMP).
- Principes de triage, prise en charge des blessés (y compris pédiatriques).
- Traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et identitovigilance.
- Soutien psychologique des victimes et intervenants.
- Déploiement des Postes Sanitaires Mobiles (PSM).

**Annexe 4 : Afflux massif de victimes en milieu hospitalier**

- Triage et parcours de soins en établissement de santé.
- Coordination des différents services (urgences, réanimation, bloc, imagerie, etc.).
- Traçabilité des patients et identitovigilance.
- Gestion psychologique des victimes et familles.

**Annexe 5 : Stratégie de Damage Control**

- Triage et prise en charge des blessés graves, notamment par armes de guerre.
- Techniques de "damage control" adaptées aux différentes phases (pré-hospitalier, hospitalier, chirurgical).
- Organisation spécifique des plateaux techniques.
- Traçabilité et soutien psychologique des blessés et équipes.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

## Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année

## Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

# Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## *Annexes SSE 7, 8 et 9*

14h sur 2 jours

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Pré-requis

- Professionnels titulaires de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité

## Références règlementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

## Objectifs pédagogiques

- **Annexe 7 - Décontamination hospitalière d'urgence et protections NRC :** Maîtriser les procédures de décontamination d'urgence, l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs, et les règles pour éviter les transferts de contamination tout en assurant les soins.
- **Annexe 8 - Décontamination hospitalière approfondie :** Savoir organiser et mettre en œuvre une unité de décontamination approfondie, en gérant les phases, la logistique, et la sécurité des personnels et des patients.
- **Annexe 9 - Prise en charge des victimes NRC :** Identifier un risque NRC, appliquer les mesures de protection, et assurer la prise en charge des patients, incluant triage, décontamination, et administration des traitements adaptés.

## Contenu de la formation

**Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et protections NRC**

- Identification des risques NRC et prévention des transferts de contamination (zonage, marche en avant).
- Mise en œuvre des procédures de décontamination d'urgence.
- Utilisation des équipements de protection individuels et collectifs (tenues NRBC-E).
- Gestion des contraintes logistiques et physiologiques liées au port des équipements.

**Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie**

- Organisation des phases et moyens d'une décontamination approfondie.
- Activation et supervision d'une unité de décontamination fixe ou mobile.
- Gestion des personnels (rotation, malaises, traçabilité).
- Décontamination et élimination des objets ou déchets contaminés.

**Annexe 9 : Prise en charge des victimes NRC**

- Identification des risques NRC et mise en œuvre des protections.
- Triage, décontamination et prise en charge des urgences vitales sous équipement de protection.
- Administration des traitements spécifiques (antidotes) et gestion des intoxications en pré et intra-hospitalier.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

## Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année

## Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

# Atelier Obstétrique niveau 1

## *Prise en charge des accouchements inopinés eutociques et soins au nouveau-né*

7h sur un jour

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Public cible

- Professionnels de santé correspondants du SAMU
- Professionnels de santé travaillant en SAU dans un CH non doté d'une maternité
- Professionnels de santé travaillant en SMUR

## Objectifs pédagogiques

- Être capable d'évaluer rapidement la situation obstétricale, de réaliser les gestes nécessaires pour accompagner l'accouchement de manière sécurisée, et d'assurer la sécurité de la mère et de l'enfant en attendant un éventuel relais obstétrical.
- Savoir évaluer l'état clinique du nouveau-né, appliquer les gestes adaptés pour stimuler ou réanimer si nécessaire et garantir une prise en charge thermique et hygiénique

## Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnement ouvert et lors des simulations tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation

## Références règlementaires

Cette formation ne possède pas de cadre règlementaire.
Elle est proposée en formation complémentaire aux formations initiales.
Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu règlementairement.

## Contenu de la formation

- **Accouchement inopiné eutocique :** Évaluation rapide, gestes d'accompagnement sécurisés, gestion de la délivrance et du cordon.
- **Soins au nouveau-né :** Évaluation clinique, gestes essentiels selon la méthode ABCDE (stimulation, chaleur, ventilation si nécessaire), gestion des urgences.
- **Pratique et coordination :** Simulations réalistes, débriefings, transmission efficace des informations.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

## Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des sages femmes et un Anesthésiste-réanimateur expérimenté en réa néonat accompagnés de formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

# Atelier gestes

## *Gestes techniques pré-hospitaliers*

7h sur un jour

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Public cible

- Professionnels de santé correspondants du SAMU
- Professionnels de santé travaillant en SAU
- Professionnels de santé travaillant en SMUR

## Objectifs pédagogiques

- Être capable de réaliser les gestes techniques inerrants à la prise en charge des urgences préhospitalières médicalisées ou paramédicalisées
- Connaître et se familiariser avec les thérapeutiques médicamenteuses de l'urgence (dilutions)

## Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnement ouvert et lors des simulations tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation

## Références règlementaires

Cette formation ne possède pas de cadre règlementaire.
Elle est proposée en formation complémentaire aux formations initiales.
Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu règlementairement;

## Contenu de la formation

- **Dilutions :** Techniques de reconstitution et d'administration des médicaments en urgence. Familiarisation avec les procédures thérapeutiques URG'ARA.
- **Ventilation :** Pratique des gestes de ventilation d'un patient (Ventilation au masque, dispositif suppra-glottique, intubation orotrachéale)
- **Abords vasculaires :** Maîtriser les abords vasculaires utiles en préhospitaliers (VVP, KTIO)
- **Damage control :** Gestion des priorités vitales (hémorragies, voies aériennes, perfusions) et stabilisation avant transfert.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

## Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par un Anesthésiste-réanimateur et un IADE accompagnés de formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

# Formation de formateurs

## GSU

70h sur 10 jours

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Pré-requis

Professionnel de santé inscrit dans la quatrième partie du Code de Santé Publique et répondant aux critères du 2° de l'article 6 de l'arrêté du 24 avril 2012.
Maîtriser les gestes et techniques de soins d'urgence acquise lors de la formation préalable AFGSU niveau 2.

## Objectifs pédagogiques

- Organiser et animer des formations aux gestes et soins d'urgence de niveaux 1 et 2 en utilisant des techniques pédagogiques innovantes et adaptées.
- Acquérir des compétences pédagogiques, organisationnelles et scientifiques nécessaires pour animer une formation.
- Adapter son enseignement aux compétences professionnelles des participants.
- Maitriser les principes et les techniques de pédagogie active et les mettre en œuvre en fonction des objectifs visés.

## Evaluation et validation de la formation

- Délivrance de l'attestation de formateur après évaluation théorique et pratique lors des UE et des tutorats sous la responsabilité du responsable pédagogique du CESU.

## Références règlementaires

- Décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 relatif à la Commission Nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU).
- Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission Nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence.

## Contenu de la formation

Organisée sur une période maximale d'un an , la durée de la formation est de 10 jours avec un tutorat d'au moins 2 formations AFGSU. Elle se compose comme suit:

- UE 1.1 (5 jours) : Pédagogie appliquée aux GSU
- UE 1.2 (3 jours) : Analyse de pratique, retour d'expérience et évaluation appliqués aux GSU
- UE 1.3 (2 jours) : Pédagogie appliquée à l'enseignement du module risque collectif et situation sanitaire exceptionnelle de l'AFGSU
- 1 tutorat entre chaque UE avec un formateur du CESU 07. Lors du premier, l'apprenant formateur animera quelques séquences et lors du 2e la totalité de la formation.

## Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU formés à la pédagogie

# Formation de formateurs

## *Réactualisation*

7h sur 1 jour

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Pré-requis

Être titulaire de la formation initiale de formateur CESU depuis moins de 2 ans et avoir animé des formations AFGSU sur les 2 dernières années.

## Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation les formateurs seront capables de :

- Maîtriser les dernières recommandations scientifiques en matière de gestes et soins d'urgence,
- Maîtriser les nouveautés et innovations en matière de pédagogie,
- Maîtriser les nouveautés administratives et règlementaires inerrantes à leurs pratiques.

## Evaluation et validation de la formation

- Délivrance d'une nouvelle attestation de formateur CESU conditionnée à la participation active du formateur sur l'ensemble des activités de la formation.
- Une évaluation formative sera menée par les formateurs de formateurs tout au long de la formation et lors des travaux de groupe.

## Références règlementaires

- Décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 relatif à la Commission Nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU).
- Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission Nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence.

## Contenu de la formation

Organisée sur une journée, la formation prendra la forme d'une "réunion" au cours de laquelle chaque formateur devra participer en apportant son expérience au cours des 2 dernières années.

Le formateur orientera les discussions sur 3 thèmes :

- Retour d'expérience et partage sur les difficultés rencontrées par les formateurs au cours de leurs actions de formation,
- Actualités scientifiques et nouvelles recommandations,
- Innovations pédagogiques et nouveauté règlementaires inerrantes à la formation et aux GSU.

## Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU formés à la pédagogie

# Simulation

## *Situation d'urgence*

3,5 heures

09h00-12h30
*ou*
13h30-17h00

6 à 8 participants

## Public cible

- Professionnels de santé correspondants du SAMU
- Professionnels de santé travaillant en service de soins critiques (SAUV, SMUR, USC, SSPI, Bloc)

## Références règlementaires

Cette formation ne possède pas de cadre règlementaire mais est vivement recommandée par le manuel de certification HAS.
Elle est s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS.
Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu règlementairement.

## Objectifs pédagogiques

- Développer la réactivité face aux urgences critiques et optimiser la prise de décision, la répartition des rôles et la collaboration au sein de l'équipe, en appliquant les protocoles de soins et les principes de gestion des ressources.
- Apprendre à gérer le stress personnel et collectif en situation d'urgence, tout en favorisant une prise en charge optimale du patient, et utiliser les débriefings pour analyser, ajuster et améliorer les performances individuelles et collectives.

## Contenu de la formation

- **Simulations réalistes d'urgences critiques :** Les participants sont confrontés à divers scénarios d'urgence (arrêt cardiaque, détresse respiratoire, trauma majeur, etc.), où ils doivent appliquer les protocoles de soins adaptés tout en gérant les ressources humaines et techniques disponibles.
- **Travail sur les compétences en gestion des ressources et prise de décision :** La formation met l'accent sur la gestion rapide et efficace des ressources, la répartition des rôles dans l'équipe, et la prise de décisions critiques en situation de stress.
- **Communication et gestion d'équipe (CRM) :** Les participants travaillent sur la communication efficace sous pression, la gestion des émotions, la délégation des tâches et la coordination avec les différents membres de l'équipe, dans un cadre simulé pour améliorer la dynamique d'équipe.
- **Débriefing et ajustement des pratiques :** Chaque simulation est suivie d'un débriefing pour analyser les actions entreprises, discuter des erreurs éventuelles, et ajuster les comportements et stratégies pour améliorer la gestion des situations futures.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

# Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnement ouvert et lors des simulations tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation  subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation

## Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs ayant suivi une formation universitaire en pédagogie par simulation et environnement immersif

# Simulation

## *Situation d'urgence IN-SITU*

2 heures

Variable selon le service hôte

6 à 8 participants

## Public cible

- Professionnels de santé, administratifs et techniques des hôpitaux

## Références règlementaires

Cette formation ne possède pas de cadre règlementaire mais est vivement recommandée par le manuel de certification HAS.
Elle est s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS.
Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu règlementairement.

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les signes critiques, alerter efficacement les secours, et réaliser les gestes de premiers secours essentiels (RCP, désobstruction, contrôle d'hémorragie) en attendant l'arrivée des équipes spécialisées.
- Collaborer avec les professionnels de santé en transmettant des informations précises, tout en développant des réflexes et la confiance nécessaire pour gérer le stress en situation d'urgence.

## Contenu de la formation

- **Identification des urgences vitales :** Reconnaître les signes d'arrêt cardiaque, de détresse respiratoire, ou d'hémorragie massive et comprendre les priorités d'action dans une situation critique.
- **Alerte et communication :** Savoir alerter rapidement et efficacement les secours internes ou externes (SAMU/SMUR) afin de leur transmettre un bilan clair et précis sur l'état du patient et la situation.
- **Gestes de premiers secours :** Réalisation des gestes et soins d'urgence adaptés à la situation (RCP+DAE, contrôle des hémorragies, gestion des voies aériennes, désobstruction, position latérale de sécurité).
- **Gestion du stress sous pression :** Exercices de mises en situation pour apprendre à agir sous pression et développer de l'assurance pour intervenir malgré un environnement stressant.
- **Travail en équipe :** Connaitre le rôle de chacun dans la chaîne de prise en charge et savoir se coordonner avec l'ensemble des acteurs.
- **Simulation réaliste et débriefing :** Scénarios in-situ dans le service pour reproduire des urgences vitales courantes. Analyse des actions réalisées, retour d'expérience, et ajustement des pratiques.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

# Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnement ouvert et lors des simulations tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation  subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation

# Informations pratiques

- Formation dans vos locaux
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs ayant suivi une formation universitaire en pédagogie par simulation et environnement immersif

# Régulation

## Atelier *écoute de bandes*

3,5 heures

09h00-12h30

6 à 8 participants

### Public cible

- Assistants de Régulation Médicale ou Faisant Fonction
- Médecins régulateurs généralistes
- Médecins régulateurs urgentistes

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les points clés d'une communication efficace, détecter les axes d'amélioration, et comprendre l'impact des décisions prises sur la prise en charge des patients.
- Renforcer les compétences en transmission des informations, priorisation des demandes, identification des signes de gravité et collaboration pour une gestion optimale des appels d'urgence.

### Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnement ouvert tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation

### Références règlementaires

Cette formation ne possède pas de cadre règlementaire.

Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu règlementairement

### Contenu de la formation

Ces ateliers sont déclinés en 4 thèmes :

- Douleur thoracique : traumatique et non traumatique
- Chocs hémorragiques (hors traumatisés sévères)
- Traumatisés sévères
- Détresse respiratoire

Des sessions sont organisées pour chaque thème.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

### Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par un médecin régulateur AMU du SAMU 07 qui est aussi médecin Anesthésiste Réanimateur et titulaire d'une formation universitaire en pédagogie.

# Régulation

## Gestes Guidés par Téléphone

7h sur 1 jour

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

### Public cible

- Assistants de Régulation Médicale ou Faisant fonction
- Médecins régulateurs généralistes
- Médecins régulateurs urgentistes

### Objectifs pédagogiques

- Savoir décrire et expliquer de manière claire et précise les gestes d'urgence (RCP, désobstruction des voies aériennes, arrêt d'hémorragie, etc.) adaptés à chaque situation pour permettre leur réalisation efficace par un intervenant non formé sur place.
- Adapter la communication aux besoins de l'appelant et assurer un suivi efficace en lien avec les équipes d'intervention sur le terrain.

### Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnement ouvert tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation

### Références règlementaires

Cette formation ne possède pas de cadre règlementaire.

Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu règlementairement

### Contenu de la formation

La formation couvre **les gestes vitaux** (RCP, désobstruction, hémorragie) **guidés à distance**, en se concentrant sur la **communication efficace** avec l'appelant. Les participants apprendront à **transmettre des instructions claires et rassurantes**, gérer les émotions, et coordonner avec les équipes d'intervention. Des **cas pratiques et des simulations** permettront d'évaluer et d'ajuster les gestes en fonction de l'évolution de la situation.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

### Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par un médecin régulateur AMU du SAMU 07 qui est aussi médecin Anesthésiste Réanimateur et titulaire d'une formation universitaire en pédagogie.

# Infirmier(e) organisateur(trice) de l'accueil

# IOA

21h sur 3 jours

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Pré-requis

Professionnels titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier travaillant en service d'urgence depuis au moins 2 ans et être titulaire de l'AFGSU2 depuis moins de 4 ans.

## Références règlementaires

- Décret du 29 juillet 2004 du Code de la santé publique, qui régit les compétences attendues d'une infirmière notamment celles de l'accueil et de l'organisation des soins.

## Objectifs pédagogiques

À la fin de cette formation, le professionnel sera capable de :

- Accueillir de façon personnalisée le patient et ses accompagnants à leur arrivée,
- Définir les priorités de soins en fonction des besoins exprimés et/ou constatés,
- Décider du lieu de soins adapté.

## Contenu de la formation

La formation comporte cinq modules :

1. Législation et histoire du triage,
2. Repérage des différents type d'urgence,
3. Communication et gestion du stress,
4. Présentation des grilles de tri,
5. Prises en charge particulières aux urgences.

Lors de la formation, les formateurs utiliserons des techniques pédagogiques innovantes (ludopédagogie) et des simulations. Ce qui permet aussi de prévenir les risques de décrochage

La formation est encadrée par des professionnels expérimentés formés à la pratique IOA et supervisée par une professionnelle titulaire du Diplôme Universitaire IOA.

La formation est programmée sur 2 jours consécutifs suivi d'un 3e jour à distance permettant aux apprenants de mettre en application les enseignements et rapporter des cas à étudier lors du troisième jour.

## Evaluation et validation de la formation

- La délivrance de l'attestation est subordonnée à la participation active à l'ensemble des phases de la formation.
- Une évaluation formative est réalisée tout au long de la formation par les formateurs et plus particulièrement lors des simulations.

## Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU formés à la pédagogie

# Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée

## *Formation initiale*

Voir conditions d'accès

09h00-12h30
13h30-17h00

10 à 12 participants

## Pré-requis

- Professionnels IDE en poste dans une structure d'urgence depuis au minimum deux ans et avoir une expérience en SMUR depuis au moins un an
- Etre ambulancier en SMUR depuis au moins un an
- Etre titulaire de l'AFGSU 2 en cours de validité
- Valider le parcours pédagogique en ligne spécifique à chaque professionnel (ambulanciers ou infirmiers) portant sur :
  - les champs de compétences respectifs
  - les indications / contre-indications / posologies et modalités d'administration des médicaments
  - le contenu de l'AFGSU 2
  - les modalités d'engagement d'une UMH-P
  - les Protocoles de Soins Infirmiers Spécifiques

## Références règlementaires

- Livre III –titre I: Profession d'IDE – Code de Santé Publique
- Décret n° 2006-576 du 22 mai 2006 relatif à la médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires). JORF 23 mai 2006
- Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code. JO n° 183 du 8 août 2004 page 37087 : texte n° 37086
- Les Transferts Infirmiers Inter Hospitaliers : TIIH. Recommandations de SAMU de France. SAMU de FRANCE, le 01/01/2004
- Référentiel commun SUdF/SFMU : Infirmier hors présence médicale
- Guide DGOS des interventions paramédicalisées

## Conditions d'accès

Deux parcours possibles :

- Formation complète : Module e-learning suivi de 28 heures de présentiel (4 jours).
- Formation partielle : Module e-learning suivi de 7 heures de présentiel (1 jour), **après validation du livret de positionnement.**

Repérage des compétences :

- Le livret de positionnement, remis un mois avant l'entretien, permet au candidat de décrire son parcours, s'autoévaluer et identifier ses compétences en lien avec l'habilitation.
- Un entretien d'évaluation est réalisé avec l'encadrant de proximité et le médecin responsable du SAMU/SMUR pour valider les compétences acquises et identifier les besoins en formation.

Orientation selon les compétences :

- Si des compétences restent à développer : formation complète (28 heures).
- Si les compétences sont jugées acquises : formation partielle (7 heures, correspondant au dernier jour de la formation complète).

# Objectifs pédagogiques

- Connaitre les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P
- Travailler en équipe pré-hospitalière en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents
- Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques, paracliniques
- Transmettre le bilan en utilisant les outils de communication adaptés
- Utiliser les outils de télémédecine (ECG, Visio régulation …)
- Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU
- Assurer la surveillance permanente du patient
- Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants, le patient et son entourage
- Respecter les règles du secret professionnel vis-à-vis des autres intervenants
- Respecter les critères de sécurité et d'hygiène lors d'une intervention

# Contenu de la formation

La formation combine enseignement théorique, apprentissage pratique, simulations et débriefings pour garantir la maîtrise des compétences nécessaires à une prise en soins efficace et conforme aux normes des UMH-P.
Ces enseignements seront détaillés pour les situations suivantes :

- Douleur médicale ou traumatique
- Hypoglycémie avec trouble du comportement, agitation et difficulté de re sucrage par voie orale
- Douleur thoracique non traumatique à faible risque de SCA
- Tableau évocateur d'une crise convulsive généralisée, patient aux antécédents de convulsion
- Dyspnée sans signe de détresse respiratoire chez un asthmatique connu ou un patient BPCO connu, ne cédant pas au traitement habituel
- Hémorragie extériorisée
- Lipothymie et/ou dyspnée survenant dans un contexte évocateur d'allergie
- Brûlure localisée du 2° ou 3° degré avec hyperalgie

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

# Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation.
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la réalisation de l'enseignement en ligne et à la présence sur toute la durée de la formation.
- Une formation continue des UMH-P d'une journée tous les deux ans est à envisager.

# Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

# Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence de l'Ardèche


**Directeur de publication:**
Dr Lazhar CHELIHI

**Responsables scientifiques :**
Dr CHELIHI & M. ARLAUD

**Responsables PAO:**
Mme OLLIVIER & M. ARLAUD

cesu07@ch-privas.fr
04.27.61.70.38

www.cesu07.fr



*CH-GEST-CESU-PT001-01*